

ACTUALITÉ

Aide à l'Ukraine

Face au conflit qui oppose la Russie à l'Ukraine, le Président de l'Agglomération aux côtés de l'Assemblée communautaire a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle de 20 000 € à La Croix Rouge Française. Cette dernière intervient en effet au contact des réfugiés en leur apportant des vivres et du matériel de première nécessité. L'agglomération a par ailleurs proposé à l'Etat de mettre à disposition ses hébergements collectifs permettant de répondre à l'accueil temporaire de réfugiés dans le Cotentin.

À NOTER

Mardi 5 avril à 18h

Conseil communautaire
à Valognes
(Complexe Marcel Lechanoine)

ÉDITO

« Un budget offensif et rigoureux »

● « Mes chers collègues,

(...) Notre assemblée se réunit dans un contexte troublé, entre la pandémie et le conflit en Ukraine. Nous vivons une période complexe, nous vivons une période agitée, nous vivons une période incertaine. J'y vois là une raison supplémentaire de maintenir le cap de l'ambition pour notre territoire.

Car c'est bien un Conseil sous le signe de l'ambition qui vous est proposé ce soir. Nous débiterons nos débats par un volet important consacré au soutien à nos entreprises. Si vous l'acceptez, le Cotentin sera la première intercommunalité de Normandie à mettre en place cet accompagnement qui consistera à compléter une aide régionale à l'investissement sous forme de prêt à taux zéro par une subvention du Cotentin.

Soutenir les entreprises, notamment dans ce contexte de forte croissance, c'est les aider à recruter. En 2021, Le Cotentin a mené une grande campagne nationale de valorisation du territoire et de ses entreprises afin d'attirer les talents. Il faut aller plus loin. Je vous présenterai un point d'avancement sur deux dossiers communautaires qui poursuivent cet objectif : la construction du Pôle d'Excellence Soudage dont l'avant-projet définitif vous sera présenté ce soir ainsi qu'une nouvelle convention d'objectifs avec la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF).

Quand on parle ambition dans le Cotentin, il faut évoquer la mer. Le maritime constitue en effet un formidable accélérateur de développement. C'est incontestablement un levier que nous n'utilisons pas assez pour attirer des investisseurs et des talents. La stratégie maritime que nous allons vous dévoiler va permettre à notre territoire de relever ce défi. Cette volonté de porter le territoire plus haut, vous la retrouverez également dans la proposition d'orientation budgétaire : un budget offensif et rigoureux.

Offensif, car il est marqué par un investissement record de prêt de 50 M€. Des investissements qui cibleront plus particulièrement en 2022 le Développement Économique, avec des aménagements sur la zone des fourches et le Pôle Excellence Soudage, et la préservation du climat avec la lutte contre les inondations et, bien entendu, la réduction de nos déchets qui représentera la grande priorité de cette année.

Les orientations budgétaires témoigneront également d'une gestion particulièrement rigoureuse de nos deniers publics. Nos dépenses de fonctionnement demeureront contenues et le niveau d'endettement du Cotentin continuera à faire de l'Agglomération l'un des EPCI les moins endettés de France.

Merci mes chers collègues pour votre attention ».

David MARGUERITTE

Président de l'Agglomération du Cotentin

FOCUS

Terre Bleue, l'ambition maritime du Cotentin

● La chance du Cotentin et de ses habitants est d'être une terre bordée par la mer. C'est ce qui fait sa force ! Nombreux sont les acteurs sur notre territoire à être à la pointe dans leurs domaines respectifs, qu'il s'agisse de l'agroalimentaire, de l'industrie ou encore du tourisme.

L'enjeu qui se présente à nous, est maintenant de les réunir sous une même bannière, de leur apporter une vision commune.

Aujourd'hui plus encore, nous affichons fièrement notre ambition maritime en créant la marque de territoire « Le Cotentin Terre Bleue ». Ce marqueur identitaire viendra fédérer les différents acteurs autour de cette volonté commune.

De nombreux projets ambitieux vont ainsi voir le jour dès cette année à commencer par le développement du port de Cherbourg-en-Cotentin, Grand Océan, un forum international sur les grands enjeux du maritime.

C'est aussi la rénovation d'Intechmer, véritable pépite de l'enseignement maritime, la création d'une école de cuisine dédiée aux produits de la mer ou encore la coordination des bases nautiques. Des actions qui sont d'ores et déjà inscrites au sein du Projet de Territoire.

 Retrouvez en image notre vidéo de lancement

L'IMAGE DU COTENTIN

2 mars 2022 Lever de rideau sur Terre Bleue, marque qui concrétise l'ambition maritime du Cotentin !

Aux côtés de nombreux acteurs maritimes, le Président David MARGUERITTE et Manuela MAHIER, Vice-Présidente en charge de la Mer, du Nautisme et du Rayonnement du Cotentin ont rappelé les liens si précieux qui unissent le Cotentin et la Mer.

« L'émergence de la marque « Le Cotentin Terre Bleue » révèle cette identité maritime ancrée depuis toujours dans notre ADN. Véritable marqueur, elle sera désormais notre dénominateur commun pour valoriser ce bien unique ».



CE QU'IL FAUT RETENIR...

Lors du dernier Conseil

29 délibérations étaient à l'ordre du jour de cette séquence, l'occasion de revenir sur certaines d'entre elles.

• Impulsion Proximité : un nouveau souffle pour accompagner les entreprises

La Région Normandie et le Cotentin agissent conjointement pour répondre aux besoins des entreprises. Ce partenariat a notamment permis au Cotentin d'aider 174 entreprises du territoire en 2021 avec le dispositif Impulsion Résistance. Pour prolonger cette démarche, la Région a mis en place Impulsion Proximité. Ce dispositif dédié aux commerçants et artisans offre un soutien financier pour l'investissement et la trésorerie dans le cadre d'un développement ou d'une transmission-reprise, via l'obtention de Prêt à Taux Zéro sans garantie.

Une aide directe équivalente à 10% du Prêt à Taux Zéro accordé par la Région sera versée par l'Agglomération du Cotentin en soutien additionnel. Le Cotentin devient le premier territoire de Normandie à déployer ce dispositif.

• Adoption définitive du Plan Local de l'Habitat (PLH)

L'Assemblée a définitivement adopté son PLH après l'avis favorable du bureau du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement du 16 décembre 2021.

Cette approbation va permettre de rendre exécutoire le Plan Local de l'Habitat et d'en assurer sa mise en œuvre pour une période de 6 ans.

• Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

L'Assemblée a débattu des orientations et des grandes masses budgétaires pour l'année 2022. Quelques indicateurs clés à retenir :

- Dépenses de fonctionnement : 154 M€ ;
- Dépenses d'investissement : 47 M€ (dont 50% consacrés au développement local) ;
- Dette communautaire : 46 M€ au 1/01/22, soit une diminution de 4,9 M€ par rapport à 2021 ;
- Ratio de la dette en 2022 : 56 €/hab pour une moyenne nationale de 368 €/hab ;
- Hausse des fonds de concours : 3 M€.

Le soutien aux investissements se traduira par le développement économique avec la zone des Fourches et l'école de soudage, un soutien aux politiques de santé et de l'enseignement supérieur avec l'Institut de Formation des Soins Infirmiers et Intechmer.


Il est également prévu d'accompagner l'évolution des consignes de tri pour la collecte des déchets ménagers avec un programme d'investissement de 5,3 M€, de poursuivre les aménagements au titre de la GEMAPI avec 2,3 M€ ainsi qu'engager les schémas directeurs développés par le Cycle de l'eau pour 6,7 M€.

Le déploiement de l'offre de mobilité va se poursuivre ainsi que la modernisation du parc des piscines communautaires et la construction de l'espace aquatique du centre Cotentin.

ET AUSSI...

• Des composteurs gratuits

L'Assemblée a acté la mise à disposition gratuite de composteurs à l'ensemble des usagers du Cotentin. Une dépense estimée à 600 000 € pour l'année 2022.

 Retrouvez en image la vidéo de lancement de la poubelle de demain.

• Un soutien renforcé à la MEF

Un soutien additionnel de 45 109 € a été accordé pour 2022 afin d'élargir l'évaluation des besoins de main d'œuvre des entreprises (GPEC) à l'ensemble des secteurs économiques du Cotentin et plus particulièrement aux emplois du secteur maritime

• Grand Océan : un forum dédié à la mer (du 7 au 9/10)

Porté par le groupe Les Echos-Le Parisien-Challenges, ce forum international dédié aux grands enjeux maritimes est soutenu par les collectivités locales à hauteur de 160 000 € pour le Cotentin, dont 60 000 € du Conseil départemental de la Manche. La ville de Cherbourg-en-Cotentin, 100 000 € et la Région Normandie, 65 000 €.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur : lecotentin.fr ou par voie d'affichage au siège administratif de l'agglomération - Hôtel Atlantique - Bd Félix Amiot - CHERBOURG-EN-COTENTIN

Lettre des conseillers

#32 - Mars 2022 - Communauté d'Agglomération du Cotentin

Directeur de publication : David MARGUERITTE, Président - Réalisation : Direction de la Communication

Photo : Antoine Soubigou. Diffusée par voie dématérialisée à l'ensemble des conseillers (communautaires et municipaux)

 **leCotentin**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

 lecotentin.fr